

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mai, le conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christian PICARD, Maire.

Etaient présents :

Christian PICARD / Delphine LUPART / Gérard LEPERE / Romuald BOUTELEUX / Michel SAROT / Philippe POUPART / Virginie VALLIENNE / Stéphanie LAURENT/ Philippe DELAPORTE / Christophe SERGENT / Christophe RINGARD

Etaient absents(es) : Mickaël JACQUART, Alexandre DEMONCHY, Jean-Luc SAUVAGE

Pouvoirs : Mickaël JACQUART donne pouvoir à Christian PICARD
Alexandre DEMONCHY donne pouvoir à Gérard LEPERE

Secrétaire de séance : LUPART Delphine

Ouverture de séance à 19H00

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du CM du 14 avril
- Délibération :
 - ✓ Pour désigner un cinquième propriétaire membre du bureau de l'AFR
- ✓ Point sur l'avancé des démarches de reprises de concessions par la société CCE (Cimetières Collectivités Entreprises)
- Organisation des permanences lors des élections législatives en date du 12 et 19 juin 2022.
- Organisation de la fête du village dernier week-end de mai
- Devis concernant les volets roulants de la salle de classe « maternelle » et d'une pergola pour couvrir l'entrée de l'école (entre le dortoir et la MAM)
- Informations et Questions diverses

Approbation du procès-verbal du 14 avril 2022

Approbation à l'unanimité

Délibération 17-2022 Pour désigner un cinquième propriétaire membre du bureau de l'AFR
--

Une délibération 16-2022 a été prise lors du précédent conseil. Cependant, seules 4 candidatures avaient été réceptionnées et donc 4 membres désignés.

La candidature de Monsieur Benjamin RABIER a été réceptionnée ce matin. Sa lettre est lue aux membres du conseil qui se prononcent sur la désignation du cinquième propriétaire membre du bureau de l'AFR.

Approbation à l'unanimité

Point sur l'avancé des démarches de reprises de concessions par la société CCE
(Cimetières Collectivités Entreprises)

Monsieur PICARD explique qu'un premier devis concernant la reprise de concession était prévu pour 20 sépultures. Au final, il y aura 22 sépultures de concernées.

Monsieur Le Maire annonce qu'il y a des problèmes sur des reprises de concession qui ont été faites par le passé... Il ne souhaite incriminer personne mais veut avant tout remettre les choses en ordre.

Pour information, il faut légalement un an et demi de recherche afin que la procédure aboutisse.

Monsieur PICARD explique qu'il se félicite d'avoir eu recours à une société spécialisée afin d'être accompagné au mieux dans cette gestion très réglementée.

Organisation des permanences lors des élections législatives en date du 12 et 19 juin 2022

Monsieur Le Maire informe les conseillers que chaque créneau sera de 2 heures.

Ouverture des bureaux : 8h à 18h

Il demande aux conseillers de se prononcer sur leurs disponibilités.

Un planning est établi pour les 2 jours d'élections. Monsieur Le Maire va envoyer à chacun le planning en question afin que les participants puissent éventuellement permuter leurs horaires.

Organisation de la fête du village le dernier week-end de mai

Monsieur Picard informe qu'un pot sera organisé pour les habitants du village à partir de 18h pendant que les enfants pourront faire des tours de manège gratuitement (offert par la municipalité, les conseillers, diverses associations et particuliers).

Devis concernant les volets roulants de la salle de classe « maternelle » et d'une pergola pour couvrir l'entrée de l'école (entre le dortoir et la MAM)

Monsieur Le maire informe le conseil qu'il a reçu 3 devis pour ce projet.

Pour 4 volets roulants, le prix le plus élevé est de 4 800 € TTC et pour la pergola, 14 340 € TTC.

Concernant la classe « maternelle » : problème de luminosité entre autres pour l'utilisation du tableau numérique. De plus, cela permettra une certaine symétrie en face par rapport aux volets du dortoir.

Concernant la pergola : cela permettra aux parents d'attendre les enfants à l'abri (entre le dortoir et la MAM).

Informations diverses

Monsieur PICARD informe le conseil que la commune a obtenu un accord pour une subvention DETR concernant 2 dossiers sur 4, compte tenu du nombre de demandes reçues par le financeur (172 dossiers reçus, 90 retenus).

Une réunion est prévue le 8 juin avec les élus départementaux concernant la nouvelle politique territoriale (la commune pourra sans doute être accompagnée sur certains projets de travaux).

La région des Hauts de France sera également sollicitée afin d'obtenir des financements.

[Avant de poursuivre avec les questions diverses, Monsieur Picard donne la parole à Monsieur LECOT :

il souhaite se plaindre sur le fait que le marchand de frites s'installe juste à côté de son habitation. Il souhaite qu'il se déplace car il ne veut pas « manger des frites tous les vendredis ».

Puis Monsieur LECOT accuse ouvertement un conseiller municipal de colporter des ragots et le menace.

Le conseiller se défend et demande une confrontation avec la personne ayant colporter ces dits ragots]

Le SDIS demande à la commune les relevés de pression des points incendies. La convention avec la SAUR n'étant plus valide, Monsieur PICARD leur a demandé une nouvelle proposition.

La commission d'aménagement foncier du canal Seine Nord Europe organise une entrevue avec Monsieur Le Maire prévue le 8 juin prochain.

Invitation reçue du Service de Gestion Comptable d'Albert : la secrétaire de Mairie, Monsieur Le Maire et l'adjointe aux finances sont invités au théâtre du jeu de Paume d'Albert le 9 juin pour une présentation des activités du SGC, suivie d'une visite des locaux.

Questions diverses

Ph. POUPART :

Nouveaux arrivants à Estrées : couples avec 3 enfants qui jouent souvent dans la rue Fernand POUPART. Serait-il possible d'installer une pancarte similaire à celle de la rue du Brasseur dans cette rue, afin de faire ralentir les automobilistes.

Retour des bénéficiaires du prêt de la salle polyvalente : les toilettes n'étaient tout à fait propres. Serait-il possible de veiller à ce que la salle soit nettoyée ?

L'herbe pousse ! : l'entretien des chemins est-il prévu ? L'adjointe aux finances a été contactée par 2 entreprises qui lui ont remis des devis. A étudier car la méthode de facturation est différente (à l'heure effectuée).

Le chemin qui mène à la station d'épuration est inondé : ce ne sont pas les agriculteurs mais il s'agit de l'usine Bonduelle qui purge. Il faudrait leur demander de créer un autre bassin afin d'évacuer le surplus...

R. BOUTELEUX :

Certains parents se plaignent de ne pas pouvoir passer avec les enfants au niveau du grillage de l'angle Route Nationale/pâture. Réponse : l'employé communal va faire le nécessaire.

A Estrées : appel de voisinage pour quelqu'un qui faisait du feu à grande hauteur. La gendarmerie a été contactée (Attention : dernière remontrance avant verbalisation).

Installation de benne pour déchets verts : qu'en est-il de ce projet ? Réponse : la commune va contacter la CCHS.

Solution éventuelle : installation d'une benne agricole ?

En résumé : étudier une solution réglementaire pour évacuer ce genre de déchets.

G LEPERE :

A reçu de nouveau des remarques pour les passages piétons. Monsieur Le Maire explique qu'un devis global est en cours.

Ch. RINGARD :

Etant souffrant lors des précédentes élections, il s'excuse pour son absence.

D. LUPART :

Demande de certains administrés s'il existe un étang de pêche à Estrées-Mons ? Le dimanche, certaines personnes vont pêcher dans la marre à Saint-Cren.

S. LAURENT :

2 rdv sont prévus avec des sociétés fournissant des autolaveuses (achat envisagé pour la salle polyvalente).

Il faudra fixer une prochaine réunion « commission salle polyvalente ».

Des panneaux d'affichages sont disponibles pour installer au cimetière. Ils seront prochainement fixés.

Le 20 juin à 18h30, une réunion embellissement fleurissement est programmée.

Suite à la distribution des fascicules sur les entreprises du village, une remarque sur la taille du cèdre a été faite. Pourquoi avoir eu recours à une entreprise extérieure alors qu'il y avait une personne compétente dans le village...

Porte ouverte de la Garderie : aucun parent n'était présent.

Monsieur DELAPORTE a mis à disposition gracieusement un réfrigérateur pour la garderie afin de pouvoir stocker de l'eau en attendant l'achat par la commune.

Demande de plusieurs administrés pour obtenir des composteurs. Réponse : il n'y en a plus de disponible auprès de la CCHS.

A relancé de nouveau le département concernant l'installation des câbles de comptage des véhicules : non-respect du devis (ni en nombre, ni concernant l'emplacement).

Des pieds de tomates cerises ont été achetés et seront prochainement plantés au niveau de la nouvelle garderie afin que les enfants les entretiennent eux-mêmes et puissent déguster le fruit de la récolte par la suite !

P. DELAPORTE : concernant les déchets verts, il faudrait effectivement étudier une possibilité afin d'éviter également les dépôts sauvages.

M. SAROT :

Sur la Route de Devise (à la Fontaine des 3 ares), il y a des arbres couchés qu'il faudra évacuer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15



The image shows several handwritten signatures in black and blue ink. The signatures are arranged in a loose, overlapping pattern. Some are clearly legible, such as 'Delaporte' and 'Sarot'. On the right side, there are two signatures, the top one being 'P. Q. M. DEMONCHY' and the bottom one being a stylized signature.